

de New York, et celui qu'a présenté M. Anthony O'Donohue, conseiller municipal de la ville de Toronto, réclamaient tous un moratoire pour le forage.

M. Harold Baumler, en sa qualité d'avocat de la ville de Hamburg, émet l'opinion que le plus grand danger que constitue le forage n'est pas tant une fuite de pétrole comme celle qui s'est produite récemment en Californie, qu'une fuite d'eau salée. Selon M. Baumler, les spécialistes ont fait savoir qu'une fuite d'eau salée provenant d'un puits de pétrole «serait une des plus grandes catastrophes naturelles qui puisse atteindre les Grands lacs.» En l'espace de 48 heures après une telle fuite, le lac Érié tout entier serait pollué de sel.

Une certaine quantité d'eau salée suffirait à exterminer tous les poissons et les plantes du lac.

Je suis sûr que le ministre possède la compétence dans ce domaine, et j'espère qu'il interviendra incessamment pour déclarer un moratoire immédiat sur la forage du pétrole dans le lac Ontario et le lac Érié.

Je ne saurais faire mieux que de citer un extrait du discours du député de notre parti qui a pris la parole le premier dans le présent débat. Il déclarait:

1) Il n'existe ni normes uniformes de qualité de l'eau, ni un ensemble de plans divers applicables à des situations particulières. Cela signifie que dans les régions du Canada où l'opinion publique n'est pas bien préparée, les organismes de lutte contre la pollution suivront la loi du moindre effort et permettront à l'industrie et aux municipalités hésitantes de dicter la politique.

2) Le bill permettra à l'industrie de verser une redevance pour le droit de polluer. La population du Canada veut des eaux propres, non de l'argent.

3) Plusieurs municipalités ne possèdent pas les moyens financiers pour s'engager sérieusement dans la lutte contre la pollution. Les vagues promesses du gouvernement sur les prêts ne sont pas suffisantes pour permettre au Canada de se lancer vraiment dans une campagne d'épuration.

4) Les groupes de citoyens et l'opinion publique ont peu de chance d'influer d'une façon générale sur les plans établis par les organismes régionaux de contrôle de la pollution. L'industrie continuera à exercer sa puissante influence et celle-ci devrait être contrebalancée par l'organisation de comités publics.

Puis-je dire en conclusion que la lecture de ce bill me porte à croire que tout ce que nous avons là en réalité, c'est un nouveau cadre administratif permettant de surmonter les conflits fédéraux-provinciaux et que nous n'avons pas étudié sérieusement le problème de la pollution ni trouvé de solutions pour y faire face. Il nous faut aider financièrement les municipalités, renforcer les règlements qui s'appliquent à l'industrie, fixer des normes nationales et surtout, il faut que la mise en œuvre de cette loi se fasse sous la conduite du gouvernement fédéral.

Je compte que le ministre comparaitra devant le comité pour résoudre certains de

[M. Gilbert.]

ces problèmes et trouver des solutions qui rendront les Canadiens fiers de leur air pur, de leur eau claire et d'un environnement propre.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): A mon avis, monsieur l'Orateur, les députés qui ont participé au débat jusqu'ici ont démontré clairement que le bill C-144 est plein de lacunes. Je n'y reviendrai pas dans mes remarques, parce que lacunes et déficiences ont été nettement cernées. Comme vous le savez, les membres de notre parti étaient si convaincus, que nous avons tenté de renvoyer le bill au gouvernement afin de combler les omissions et les lacunes évidentes. On a tant hésité à s'attaquer ouvertement aux problèmes de la gestion des ressources renouvelables, que nous voulions que la Chambre prenne les moyens les plus draconiens dont elle dispose. Ce n'est pas à moi de chercher pourquoi le gouvernement n'a pas réussi à saisir les aspects essentiels de la pollution dans notre environnement. Cependant, un nouveau rapport qui vient d'être publié semble nous fournir une explication: le gouvernement comprend mal la nature du problème. S'adressant hier à la Chambre de commerce de Vancouver-Nord, l'honorable Jack Davis, ministre des Pêches et des Forêts a déclaré—et je lis le communiqué—qu'il n'est pas d'accord avec les propos alarmistes au sujet de la pollution.

Voici un autre extrait tiré directement du discours:

• (12.40 p.m.)

«Je n'ajoute pas foi à tout ce que je lis au sujet des mers et des lacs moribonds. Il s'agit dans la plupart des cas de fadaïses débitées par des novices assoiffés de publicité...»

M. Davis avoue qu'il existe des problèmes de pollution au Canada «mais on domine toujours la situation écologique.» Le ministre a réclamé un code national de la qualité des eaux accompagné de directives destinées à répondre aux besoins des régions.

Cette déclaration qui ne remonte qu'à hier nous explique le manque d'enthousiasme et de considération à l'égard du contrôle de la pollution des eaux dont il est question dans le bill à l'étude.

Comme je vous en faisais part dans mes remarques du début, monsieur l'Orateur, je ne vais pas vous énumérer encore les difficultés que renferme ce projet de loi et dont ont parlé d'autres qui ont pris part avant moi à ce débat. Nous aurons l'occasion de les approfondir lorsque la mesure parviendra au comité. Mais à la lumière de la déclaration du ministre des Pêches (M. Davis), chargé surtout de nos ressources renouvelables, il importe de souligner qu'à cause de ces lacunes le bill ne